

**Mémoire présenté par le**  
**Congrès du travail du Canada**  
**au**  
**Comité permanent des finances (FINA)**  
**de la Chambre des communes**  
**au sujet des consultations prébudgétaires**  
**de 2018**

Août 2017



# Mémoire du CTC au FINA au sujet des consultations prébudgétaires de 2018

Août 2017

## Sommaire

Si la reprise économique du Canada prend son élan, elle n'en est pas moins confrontée à des risques à court terme, de sorte que le budget de 2018 devrait maintenir un climat budgétaire propice à la croissance durable et inclusive. Le gouvernement du Canada devrait faire les investissements nécessaires en soins de santé, éducation et infrastructure pour générer de bons emplois, améliorer les niveaux de vie et réduire les émissions de gaz à effet de serre à moyen et à long terme. Ces investissements devraient être appuyés par des réformes fiscales progressistes pour accroître la capacité budgétaire et profiter de la faiblesse des taux d'intérêt à long terme et de la solide position budgétaire du gouvernement fédéral.

## Promotion d'une croissance économique verte et inclusive

Par les engagements qu'il a pris dans le budget de 2016 relativement aux prestations pour enfants, aux augmentations des pensions publiques et aux infrastructures publiques, le gouvernement libéral a stimulé jusqu'à un certain point les dépenses fédérales, en les relevant légèrement en pourcentage du PIB. Par contre, le budget de 2017 a essentiellement maintenu le statu quo, en reportant les investissements et la réforme fiscale nécessaires. Malgré tout, l'investissement des entreprises en ouvrages non résidentiels au Canada, y compris l'investissement ailleurs que dans le pétrole et le gaz, demeure faible, alors que le ralentissement du marché du travail se confirme dans la plupart des régions du Canada [Banque du Canada 2017]. À la lumière de la persistance des taux favorables pour les emprunts à long terme et d'un faible ratio de la dette sur le PIB, le gouvernement fédéral devrait adopter une approche budgétaire plus ambitieuse pour accroître l'investissement public dans les infrastructures et les programmes sociaux, et mettre en œuvre une réforme fiscale depuis longtemps attendue.

Il faut des investissements publics plus généreux pour appuyer la transition à une économie à faibles émissions de carbone, des investissements qui présentent de grandes occasions pour la création à grande échelle de bons emplois. Avec ses organismes partenaires dans le Réseau pour une économie verte, le CTC a

préconisé des investissements de 81 milliards de dollars sur 5 ans pour développer l'énergie renouvelable, les rénovations de résidences et de bâtiments, et les transports en commun à faibles émissions dans les centres urbains.

Le niveau actuel des investissements en énergie renouvelable est insuffisant pour atteindre le niveau de changement transformationnel nécessaire pour atteindre la cible de réduction des émissions que le Canada s'est fixée pour 2030. Le gouvernement du Canada devrait lancer un programme audacieux d'investissements ciblés, pour les cinq prochaines années, pour le développement des ressources en énergie renouvelables et les infrastructures connexes. Il s'agira notamment de créer des emplois et de fixer des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES), en vue de stimuler la production d'électricité solaire, éolienne et géothermique.

Le budget de 2018 devrait annoncer une stratégie nationale pour des maisons et des bâtiments verts, articulée sur l'investissement dans les rénovations, l'efficacité énergétique et la conservation d'énergie. Le gouvernement devrait déployer des fonds de l'assurance-emploi pour aider et financer le recours aux rénovations comme moyen de donner aux travailleurs mis à pied la possibilité de terminer leur apprentissage, d'acquérir des compétences, et d'améliorer le parc de logements dans les régions de chômage et de sous-emploi persistants. En général, le budget de 2018 devrait annoncer de vastes programmes de Transition juste afin de permettre le réemploi des travailleurs et des familles victimes d'une politique sur les changements climatiques (surtout dans le secteur de l'énergie non renouvelable) par de la formation professionnelle et des programmes visant les coûts de formation, de déplacement, de relocalisation et de rémunération.

Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les gouvernements provinciaux pour élaborer une stratégie nationale des transports étayée par un financement prévisible à long terme. Le transport ferroviaire interurbain de voyageurs devrait s'inscrire dans sa stratégie pour promouvoir des modes de transport économiques en carburant, relancer la productivité et réduire les émissions de GES.

## Politique salariale

Le budget fédéral de 2018 devrait promouvoir des mesures pour renforcer la formation des salaires. Une augmentation plus robuste et durable des revenus et de la consommation des ménages nécessitera une plus forte croissance des salaires [OCDE 2017]. Pourtant, les faiblesses persistantes du marché du travail, reflétées dans le chômage à long terme et la réduction des horaires moyens de travail, font penser que la croissance des salaires restera modeste.

Le budget de 2018 peut renforcer les mesures de stimulation en relevant les normes du marché du travail et augmentant le pouvoir de négociation des travailleurs. Les

pressions baissières sur les syndicats, au Canada et dans l'ensemble de l'OCDE, ont été un facteur important de l'augmentation des inégalités, du découplage des hausses de productivité et de la croissance des salaires, et de la progression de l'endettement des ménages. Depuis qu'il a ratifié la Convention 98 du BIT en 2017, le gouvernement du Canada est tenu de promouvoir l'accès à la négociation collective et de voir à ce que les travailleurs qui veulent la représentation syndicale puissent l'obtenir.

Dans le cadre de son approche de la croissance inclusive, et de concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral devrait se donner une solide stratégie nationale de réduction de la pauvreté, prévoyant notamment le resserrement des normes d'emploi (y compris l'établissement d'un salaire minimum fédéral). Le budget de 2018 devrait aussi annoncer une stratégie à volets multiples pour promouvoir de bons emplois et du travail décent afin de mettre fin à la violation systématique des droits des travailleurs migrants à bas salaire au Canada.

## **Budgétisation selon le sexe**

Le budget de 2017 contenait une analyse comparative entre les sexes illustrant quelles seraient les incidences des mesures budgétaires proposées du gouvernement sur la vie des femmes. C'est, certes, un important premier pas, mais il faut des données plus abondantes et de meilleure qualité pour une analyse comparative complète entre les sexes. Et pourtant le principal intervenant fédéral dans l'élaboration de cette analyse à l'échelle du gouvernement du fédéral, Condition féminine Canada, reste sous-financé.

Le budget de 2017 signalait que le Canada a l'un des écarts de rémunération les plus prononcés entre les hommes et les femmes parmi les pays de l'OCDE. Le budget n'a pourtant pas annoncé de mesures pour assurer un salaire égal pour un travail de valeur égale. Le budget de 2018 devrait annoncer que le gouvernement fédéral proposera sans tarder un projet de loi sur l'équité salariale, dans le sens des recommandations du rapport de 2016 du Comité spécial sur l'équité salariale. Selon la recommandation du Comité, cette mesure devrait établir une Commission de l'équité salariale ainsi qu'un Tribunal de l'équité salariale, investi de pouvoirs d'application de la loi qui soient clairs et étendus, et en particulier du pouvoir d'adjuger les frais. Le gouvernement devrait aussi légiférer dans le sens de la recommandation du Groupe de travail de 2004 sur l'équité salariale pour étendre la Loi sur l'équité à d'autres groupes d'équité, et dégager des ressources pour permettre à Statistique Canada de rendre publiques les données requises pour éclairer la discrimination salariale pour ces groupes d'équité.

## Formation et éducation

De solides compétences en littératie et compétences essentielles ont une importance cruciale pour une participation égale et sont le fondement de l'apprentissage continu. Cependant, de 2006-2007 à 2015, le gouvernement fédéral a laissé le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE) accumuler chaque année des péremptions de fonds, pour un total de 80 millions de dollars en fonds non décaissés. Le budget de 2018 devrait rétablir les fonds non utilisés pour les programmes d'alphabétisation et le financement de base pour les organismes d'alphabétisation. Par ailleurs, le CTC invite le gouvernement fédéral à investir, en partenariat avec les syndicats, dans un nouveau programme national de littératie en milieu de travail.

Le budget de 2018 devrait aussi instaurer une nouvelle approche des approvisionnements et des transferts fédéraux pour obliger les employeurs à embaucher et à former des apprentis dans le cadre de projets d'infrastructure et de contrats d'entretien bénéficiaires d'un financement fédéral. Le budget de 2018 devrait aussi annoncer que le gouvernement investira 10 millions de dollars par année pour travailler avec les provinces, les territoires et les centres de formation syndicaux à la création et à l'expansion de programmes de formation préalables à l'apprentissage pour aider les jeunes Canadiens à acquérir les compétences dont ils auront besoin pour réussir sur le marché du travail.

Le gouvernement fédéral doit s'attaquer aux défis que représente pour les jeunes la flambée des frais de scolarité postsecondaire et de la dette des étudiants. Le CTC incite le gouvernement fédéral à accroître son financement pour le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et à faire adopter une loi sur l'enseignement postsecondaire qui prévoirait du financement pour l'enseignement postsecondaire gratuit et universellement accessible.

## Garde d'enfants

Un engagement fédéral beaucoup plus ambitieux envers un système public universel et de qualité pour la garde d'enfants au Canada est à la fois nécessaire et réalisable. Le budget de 2017 a réservé 7 milliards de dollars sur 10 ans pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, à compter de 2018-2019. Mais on pourrait découpler ce montant, et accroître considérablement le nombre de places en garderie disponibles et réduire les frais, même pendant que l'augmentation de l'activité des mères sur le marché du travail, vu que les impôts correspondants compenseraient le coût du programme. Les engagements du gouvernement jusqu'ici sont beaucoup trop conservateurs; les dépenses du Canada pour l'éducation de la petite enfance et la garde d'enfants, à seulement 82 USD par enfant en 2015, demeurent les plus faibles parmi les économies avancées [Petersson et coll., 2017].

Le gouvernement fédéral a failli misérablement à son obligation de se conformer aux ordonnances du Parlement et du Tribunal canadien des droits de la personne, en ne refermant pas l'écart de financement du bien-être de l'enfance pour les enfants autochtones. Le CTC se joint aux autres organisations de la société civile pour enjoindre au gouvernement fédéral de faire honneur à ses obligations et de mettre fin à la discrimination contre les enfants et les jeunes Autochtones.

## Soins de santé

Pour promouvoir une croissance inclusive, réduire les inégalités et améliorer les niveaux de vie au Canada, le gouvernement fédéral devra piloter la mise en œuvre d'un programme universel pancanadien relatif aux médicaments d'ordonnance. Le programme national d'assurance-médicaments devrait produire d'importantes économies globales grâce à la diminution des prix.

Le gouvernement fédéral devra aussi consentir des investissements importants dans une expansion spectaculaire des soins à domicile et des soins communautaires pour les Canadiens. Il faut augmenter les transferts budgétaires aux provinces et aux territoires pour aider les provinces et les territoires à faire ces investissements indispensables.

Le CTC incite le gouvernement fédéral à s'engager à conclure un accord national à long terme pour le financement de la santé avec les provinces et les territoires afin d'inverser les compressions décrétées par le précédent gouvernement, et à porter la part fédérale du financement à au moins 25 % des coûts des soins de santé. Il demande également au gouvernement fédéral d'appliquer la *Loi canadienne sur la santé* et ses cinq principes fondamentaux : l'universalité, l'accessibilité, l'intégralité, la transférabilité et la gestion publique.

Le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces, les territoires et les intervenants pour élaborer une stratégie nationale pour les soins des aînés, avec de nouveaux investissements dans les soins à domicile, les services de soutien communautaire et les établissements de soins de longue durée. Pour cela, il faudra une approche coordonnée et systématique de la prestation des soins primaires, des soins actifs et spécialisés et des soins palliatifs.

## Assurance-emploi

Le budget de 2017 n'avait essentiellement rien à dire sur les prestations régulières d'AE. Pour contrer la crise dans la protection offerte par l'AE, le CTC a toujours préconisé une norme nationale unique d'admissibilité aux prestations régulières d'AE avec un seuil de 360 heures, et un relèvement à 60 % du taux de remplacement de la rémunération assurable.

Les travailleurs devraient pouvoir obtenir des conseils exacts et en temps utile de Service Canada sur le choix à faire entre la règle par défaut ou la règle optionnelle en vertu du projet pilote Travail pendant une période de prestations. Le gouvernement fédéral devrait revoir l'exigence d'avoir un motif valide de cessation d'emploi, pour faire en sorte que les prestations du prestataire soient protégées s'il accepte un emploi, puis le quitte parce qu'il ne lui convient pas. Le gouvernement devrait aussi revenir sur la décision de 2014 de créer de nouvelles régions économiques dans les trois territoires et à l'Île-du-Prince-Édouard, et rétablir les anciennes limites.

Actuellement, la prestation de maladie de l'assurance-emploi suppose que les personnes admissibles sont en retrait complet du travail pendant leur période de prestations, ce qui exclut toute possibilité de rémunération d'emploi à temps partiel pour faire l'appoint de leurs prestations sans récupération complète des prestations de maladie. Le CTC recommande de réformer la récupération des prestations de maladie d'AE pour permettre aux travailleurs de faire l'appoint de leur revenu. Le gouvernement devrait aussi majorer les prestations de maladie pour couvrir les maladies épisodiques ou de longue durée.

## Réforme fiscale

S'il continue d'hésiter à augmenter les emprunts fédéraux en pourcentage du PIB, le gouvernement fédéral devra accroître sa capacité budgétaire en relevant les impôts pour couvrir les investissements dans le logement, les collectivités autochtones et les programmes sociaux comme les soins de santé et la garde d'enfants.

Le gouvernement actuel a été élu en 2015 en partie pour son engagement de générer 2 milliards par an d'ici 2018 en éliminant les congés fiscaux inéquitables. Le budget de 2017 n'a pas annoncé de mesures en ce sens, et a plutôt fait des projections de revenus qui demeureraient essentiellement stables entre 2016-2017 et 2017-2018. Le budget de 2017 a traduit la décision de ne pas s'attaquer à certains des plus régressifs et des plus inutiles de ces congés fiscaux, comme le fractionnement du revenu de pensions, les déductions pour option d'achat d'actions, et l'inclusion de 50 % des gains en capital – autant de faveurs fiscales qui présentent des avantages disproportionnés pour un groupe restreint de contribuables à revenu élevé. Le gouvernement devrait annuler ces faveurs fiscales régressives.

## Leadership mondial

Le budget de 2017 ne prévoyait pas de nouvelles augmentations de l'enveloppe de l'aide internationale canadienne, estimant l'APD du Canada pour 2016-2017 à environ 0,28 % du revenu national brut (RNB), ce qui est nettement inférieur à la cible de 0,7 % pour le RNB fixée par les pays donateurs de l'OCDE. Le retour du Canada sur la scène mondiale et l'atteinte des objectifs de développement durable pour 2030, de même que et l'ambitieux programme de l'ONU pour mettre fin à la pauvreté d'ici 2030, exigent l'exercice d'un leadership dans le monde des finances. La diffusion d'une ambitieuse politique d'aide internationale d'orientation féministe et fondée sur les droits de la personne traduit un engagement envers ces cibles. Le budget de 2018 se doit de majorer l'APD du Canada pour dégager les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la politique.

mm/cope225

## Ouvrages cités

Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, Ottawa : Banque du Canada, juillet 2017.

Bengt Petersson, Rodrigo Mariscal et Kotaro Ishi, *Women Are Key for Future Growth: Evidence from Canada*, document de travail du FMI, WP/17/166, juillet 2017.

Organisation de coopération et de développement économiques, *Perspectives économiques globales*, Paris : OCDE, juin 2017.